



Janvier 2022

Volume 4 no 1

### **Mot de la présidente**

Tout d'abord, au nom de l'exécutif du STCPEML-CSN, je vous souhaite une bonne année, bonheur, mais surtout de bonnes conditions de travail et de la santé ! Nous avons mené à l'automne une lutte sans précédent, et nous en sommes sorties gagnantes. Nous, les travailleuses en CPE, avons de quoi être fières de la combativité et de la solidarité exemplaires dont nous avons fait preuve.

On le dit souvent, ~~que~~ c'est lors des luttes que la vie syndicale est à son sommet. Je souhaite que cette mobilisation vous ait permis de vous souder davantage, de créer des liens de solidarité indestructibles avec vos équipes de travail et que cela vous ait également permis d'échanger ensemble sur des enjeux qui vous préoccupent. Ces souvenirs seront gravés pour toujours dans votre mémoire collective. Lorsque nous ferons face à des situations difficiles, il faudra se rappeler que toutes ensemble nous sommes plus fortes et que rien n'est impossible lorsque la solidarité, l'unité et la détermination sont présentes.

### **Rétroaction**

Bien que la négociation nationale a pris fin en décembre, la négociation des conventions collectives n'est pas terminée. Il faut se rappeler que nos conventions sont négociées en deux volets, soit les articles nationaux et ensuite les articles locaux ou régionaux. Les prochains mois seront des mois de négociation régionale ou locale. Ce sera à la fin de cette négociation qu'aura lieu la signature de la convention collective et que vous pourrez ensuite bénéficier de votre rétroaction.

### **Négociation locale**

Pour les CPE qui négocient de façon locale, si vous n'avez toujours pas procédé à l'élection de votre comité de négociation nous vous invitons à le faire et envoyer le nom et les coordonnées des deux travailleuses qui en feront partie à Nathalie Fontaine à l'adresse suivante : [negociation@stcpeml-csn.ca](mailto:negociation@stcpeml-csn.ca)

De plus, si vous avez des questions en ce qui concerne les tâches et les rôles du comité de négociation, je vous invite à communiquer avec nous. Nous serons heureuses de répondre à vos questions.

### **Négociation régionale avec l'APNCPE**

Des rencontres de négociation ont eu lieu cet automne dont une avant le temps des Fêtes, soit le 23 décembre et une autre rencontre a eu lieu le jeudi 13 janvier. Un info-négo suivra sous peu.

De plus, restez à l'affût et surveillez bien vos courriels pour la suite. Vous recevrez bientôt un calendrier des dates de négociation que vous pourrez ensuite afficher sur votre tableau syndical. Nous vous demandons de porter vos chandails et vos foulards mauves lors de ces journées de négociation.

Entre temps, voici les dates à venir pour les rencontres de négociation, à garder en tête que des dates pourraient s'ajouter :

- 18 et 24 janvier;
- 8, 25 et 28 février;
- 17 et 25 mars;
- 5 et 7 avril;
- 19, 21 et 28 avril.

### Vie syndicale

L'exécutif du STCPEML-CSN aimerait souhaiter la bienvenue à deux nouveaux CPE qui se joignent à nous, le CPE Tyndale St-George et le CPE Les Minis !

Sachez que malgré la situation avec la COVID-19, Nadine est toujours disponible pour faire des rencontres virtuelles avec les équipes de travail pour parler de vie syndicale. Également, Nadine souhaite vous rappeler que les équipes qui n'ont plus de déléguée devront en élire une et de vous assurer que chaque comité soit comblé. Il est important d'envoyer le nom et les coordonnées des travailleuses élues déléguées et sur les comités au syndicat.

Si vous avez des questions concernant le rôle de la déléguée syndicale et des comités, vous pouvez communiquer avec Nadine à l'adresse suivante : [viesyndicale@stcpeml-csn.ca](mailto:viesyndicale@stcpeml-csn.ca)

### Grief et relations de travail

Les vice-présidentes aux griefs souhaitent faire un rappel en ce qui concerne les délais de grief. Vous avez 30 jours pour procéder à un dépôt de grief, et ce, à compter de la connaissance par la travailleuse du fait dont le grief découle. Il est important que lorsque vous communiquez avec la vice-présidente aux griefs, de fournir les preuves nécessaires afin de leur faciliter la tâche.

Si vous souhaitez avoir une rencontre virtuelle en soirée avec votre vice-présidente aux griefs, vous pouvez communiquer avec elle par courriel ou par téléphone.



Solidarité !

DocuSigned by:  
*Carolina Cerpa*  
0EFC4098DF94A5...  
Carolina Cerpa

Présidente du STCPEML-CSN